

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/12/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	10

Vote
Unanimité
Pour :
Contre :
Abstention :

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous Préfecture
Le : 26/01/2024
Et
Publication ou notification du :
26/01/2024

L'an 2023, le 7 Décembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Grangermont s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame GOFFINET Stéphanie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 01/12/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/12/2023.

Présents : Mme GOFFINET Stéphanie, M. DUFOUR Christian, M. GILLET Pascal, M. LANGLOIS Jean-François, M. GELLY Vincent, M. BOULAY Gérard, M. GOFFINET Yan, M. CARBONNIER Christophe, Mme GUESDON Denise, M. VINCENT Éric.

Pouvoirs :

Absents : Mme LAMOUR Stéphanie

A été nommé secrétaire : M. DUFOUR Christian

N° 2023_D_37

CHOIX PRESTATAIRE MISSION FAISABILITÉ

Madame le Maire présente les différentes offres reçues dans le cadre de l'appel d'offres pour la mission faisabilité concernant la géothermie.

L'analyse des offres réalisée par Jan JAMKA fait ressortir que le bureau d'étude le mieux disant est BECETH pour un montant de 7 380.00 € HT soit 8 856.00 € TTC pour la réalisation de cette étude de faisabilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE le devis de BECETH pour un montant de 7380.00 € HT,

AUTORISE le maire à signer le devis et tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, 07/12/2023
Le Maire,
Stéphanie GOFFINET

Le Secrétaire de séance
Christian DUFOUR

